



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

819 rue Roy Est, Montréal, QC H2L 1E4; tél.: (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283; courriel : coalition@cqct.qc.ca

COMMUNIQUÉ

13 août 2004

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SURVEILLANCE DE L'USAGE DU TABAC AU CANADA NE DOIVENT PAS NOUS FAIRE OUBLIER QUE LE QUART DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE EST ENCORE AUX PRISES AVEC UNE DÉPENDANCE MORTELLE

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac estime important de commenter plus en détail les interprétations que font les manchettes des médias cette semaine concernant l'évolution de l'usage du tabac au Québec en 2003. Les résultats dévoilés lundi le 9 août par Statistique Canada dans *l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) [1] révèlent peu de changement pour le Québec par rapport à l'an dernier. Le Québec possède toujours une proportion de fumeurs supérieure à la moyenne canadienne et occupe encore le dernier rang avec le plus haut taux de tabagisme au pays.

Certes, il y a eu du progrès ici, comme partout au Canada. Au Québec, la consommation quotidienne moyenne est passée de 17,6 à 17 cigarettes entre 2002 et 2003. De plus, on évalue la proportion de la population âgée de plus de 15 ans qui fume à 25%, comparativement à 26% en 2002.[2]

Mais, serions-nous rassurés si seulement un quart de la population était atteinte du VIH ou de la tuberculose ? Car, même si pour la première fois en presque dix ans la prévalence du tabagisme chez les adolescents canadiens est inférieure à celle observée pour l'ensemble des groupes d'âge, le Québec n'est pas parvenu à suivre cette tendance. Ici, le taux de tabagisme parmi les jeunes est semblable à celui retrouvé dans l'ensemble de la population, soit 26 % chez les adolescents contre 25% pour l'ensemble de la population. [3]

De plus, bien que la baisse du tabagisme se manifeste dans toutes les catégories d'âge, ce déclin se manifeste plus lentement chez les jeunes adultes du Québec âgés de 20 à 24 ans, où on n'a pas remarqué de diminution réelle depuis l'an dernier.[4] Ces jeunes adultes constituent une cible importante des compagnies de tabac. Gardons à l'esprit qu'ils ont vécu sous le régime des très bas prix des cigarettes dans la foulée des baisses de taxes de 1994; ils avaient alors entre 10 et 15 ans, moment où s'acquiert le plus facilement l'habitude de fumer.

Les incitatifs au tabagisme à l'intention de la jeune clientèle, plus vulnérable, sont nombreux : omniprésence des étalages promotionnels derrière les comptoirs caisses des dépanneurs et supermarchés — une forme de publicité insidieuse qui lance le message que les cigarettes sont des produits de consommation ordinaires; présence de plus en plus répandue de « kiosques de vente » sur le site d'événements et de festivals pour le grand public qui sont de la publicité de type « style de vie » [5] ; cigarettes à bas prix; invitations à des soirées ou des concerts de groupes populaires commandités par les cigarettiers dans les bars avec présence de *cigarette girls* et *cigarette boys*; diffusion des revues *Rev* et *360* qui servent ultimement à constituer des bases de données pour fins de marketing par le biais de concours très attrayants et à faire la promotion des soirées et concerts commandités par les cigarettiers.



Enfin, le Québec est la province où les cigarettes sont les moins taxées, donc les moins coûteuses [6], et où l'usage de la cigarette est encore permise dans tous les restaurants et bars.

Si les résultats de l'*Enquête* confirment que, malgré tout, les diverses mesures prises par les gouvernements portent fruit, le plafonnement des résultats québécois devrait servir de sonnette d'alarme au gouvernement, à savoir qu'il faut continuer à combattre activement le tabagisme à l'aide de mesures démontrées efficaces.[7]

C'est pourquoi, la Coalition demande au gouvernement du Québec de :

- amender la *Loi sur le tabac* pour interdire l'usage du tabac dans tous les lieux publics, incluant les restaurants et les bars, facilitant la baisse de consommation de cigarette en dehors des heures du travail;
- poursuivre la hausse des taxes sur les cigarettes pour au moins atteindre la moyenne canadienne;
- réglementer davantage le promotion du tabac afin d'éliminer la promotion aux points de vente ainsi que toute promotion de type « style de vie » qui échappe à la présente loi ;
- développer et financer de grande campagne médiatiques qui font état des risques encourus par l'usage du tabac, des proportions épidémiques du tabagisme et des pratiques utilisées par l'industrie du tabac pour recruter de nouveaux fumeurs.



Quant au gouvernement fédéral, il devrait procéder à l'interdiction définitive des appellations trompeuses comme « douces » et « légères », comme le recommandent les groupes de santé et des institutions aussi prestigieuses que l'Organisation mondiale de la santé.[8] L'*Enquête* rapporte que 60% aussi que 60% [8] des fumeurs consomment de telles cigarettes et, ce, alors que toutes les études ont démontré qu'elles ne sont en rien moins néfastes [10].

Selon la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, les gouvernements devraient, sans tarder, redoubler leurs efforts pour combattre ce qui demeure la plus importante cause de maladies et de décès évitables dans notre société. Les gouvernements doivent réagir aux nouvelles pratiques utilisées par l'industrie du tabac qui viennent contrer la réduction du tabagisme.

Information : Louis Gauvin, (514) 598-5537 Télé-avertisseur (514) 361-7046

[1] Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), **Statistique Canada**, août 2004. (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/tabac/recherches/esutc/index.html)

[2] Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), *Prévalence du tabagisme 1999-2003*, **Statistique Canada**, août 2004. (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/tabac/recherches/esutc/prevalence/index.htm)

[3] Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), Tableau 2, **Statistique Canada**, août 2004. (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/tabac/recherches/esutc/index.html)

[4] Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), *Prévalence du tabagisme, 1999-2003*, **Statistique Canada**, août 2004. (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/tabac/recherches/esutc/prevalence/index.html)

[5] Récemment au festival « Diversité » de Montréal, on pouvait voir en pleine rue un kiosque avec mannequins en « uniforme » vendant des cigarettes et prenant noms et renseignements des passants pour pouvoir communiquer les détails des concours et partys où l'on fait la promotion des cigarettes et du tabagisme.

[6] « Le prix des cigarettes au Canada : carte comparative du prix de 200 cigarettes dans les provinces et territoires du Canada », **Association pour les droits des non-fumeurs**, Fondation pour la lutte contre le tabac, mise à jour du 19 mai 2004. (www.nsr-aadnf.ca/DOCUMENTS/Tax_map%20français%2018%20may%202004.pdf)

[7] *Curbing the Epidemic: Governments and the Economics of Tobacco Control*, Chapter 4 : Measures to reduce the demand for tobacco. **World Bank**, 2000. (www1.worldbank.org/tobacco/reports.htm)

[8] WHO Framework Convention on Tobacco Control, Part III : Measures relating to the reduction of demand for tobacco, Article 11, **Organisation mondiale de la santé**, 2003. (www.who.int/tobacco/areas/framework/final_text/en/index3.html)

[9] Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), **Statistique Canada**, août 2004. (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/tabac/recherches/esutc/index.html)

[10] Risks associated with smoking cigarettes with low machine-measured yields of tar and nicotine. Department of Health and Human Services, **National Institutes of Health**, National Cancer Institute (Maryland), 2001.